



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de L'Ange-Gardien**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**  
**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉMOLITION**

**19, chemin du Lac-la-Retenué S, L'Ange-Gardien, QC**  
**Lot # 4 439 518**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LE COMITÉ DE  
DÉMOLITION TIENDRA UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION  
PUBLIQUE EN VUE DE PRÉSENTER LA DEMANDE D'AUTORISATION  
DE DÉMOLITION ET LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE CE  
BÂTIMENT**

**LUNDI, LE 4 AOÛT 2025 à 19 h 15**

**À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉ AU 7, RUE DE LA MAIRIE, L'ANGE-  
GARDIEN, QC.**

Au cours de cette séance, une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à cette demande de démolition, ainsi qu'au projet de reconstruction à venir.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au directeur général et greffier-trésorier

- par courrier au 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, QC, G0A 2K0
- ou
- par courriel au [ldrouin@langegardien.qc.ca](mailto:ldrouin@langegardien.qc.ca)

Les documents d'information sont disponibles pour consultation au bureau de la Municipalité.

**DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 23<sup>ième</sup> jour de juillet deux mille vingt-cinq.**

Lise Drouin, g.m.a.  
Directrice générale / Greffière-trésorière